

Langue étrangère V - Anglais

UE 18

CATEGORIE : ECONOMIQUE

SECTION : Tourisme

OPTION :

Année : BLOC 2

Acronyme : TOUT23LG5

Langues d'enseignement : Anglais - français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : VALKENEERS A. - ann.valkeneers@cnildb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 75 h

Nombre de crédits : 6 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1

Période : Q1 & Q2

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Tourisme** est capable de :

le bachelier en Tourisme

-crée, budgétise et promeut un produit touristique original, seul ou en équipe, en identifiant les attentes et les besoins d'une clientèle spécifique et ce ayant préalablement analysé l'offre et la demande touristique. (4.1 ; 1.1 ; 1.2 ; 1.5 ; 3.1 ; 4.2 ; 4.5 ; 5.1 ; 5.2 ; 5.3 ; 5.4 ; 5.6)

-assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et sur une anticipation de ses besoins. (1.4 ; 2.6 ; 2.3 ; 3.5 ; 4.4 ; 4.5 ; 2.1)

-identifie ses forces et faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités (1.6)

-planifie, gère, coordonne et anime une activité touristique dans un contexte multilingue (5.5 ; 5.1 ; 5.3 ; 2.4)

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Niveau linguistique B1(-) du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Anglais 2 :

Objectifs :

-atteindre le niveau B2 (-) du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues).

Contenu :

- activités de communication orale (débat, présentations individuelles et en groupe) et écrite (prise de notes, synthèse, correspondance commerciale) dans un contexte professionnel lié au secteur touristique
- activités de compréhension (à la lecture ou à l'audition) de documents généraux ou techniques traitant des activités touristiques, et en particulier de la gestion des loisirs et du tourisme.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Anglais 2 :

Méthode d'enseignement interactive centrée sur l'apprenant et nécessitant une présence assidue et une participation active au cours.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
Anglais 2	75	6	100%	0%	0%	40%	15%	0%	0%	30%	15%	0%	0%	70%	30%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Les différentes parties des examens ne sont pas dispensatoires.



Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Anglais 2**, l'étudiant est capable de :

l'étudiant:

- atteint un niveau linguistique B2 (-), selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues
- identifie les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e)

Expression orale :

Prend part à une conversation :

- communique avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif dans le contexte professionnel du tourisme
- participe activement à une conversation lors de laquelle il présente et défend ses opinions
- comprend et réagit de manière adéquate et spontanée et utilise un langage, lexicque et registre appropriés

S'exprime oralement en continu:

- s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur touristique
- exprime un point de vue sur son activité professionnelle future et sur des activités touristiques en expliquant les avantages et inconvénients de différentes possibilités. - utilise un langage et registre adéquats, un lexicque spécifique et une communication non-verbale appropriée lors d'une présentation

Expression écrite :

- écrit des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur touristique
- communique, de manière claire et structurée, dans des lettres et emails professionnels, et utilise un langage formel ainsi qu'un lexicque approprié
- rédige un rapport en transmettant des informations pertinentes
- développe par écrit un point de vue sur des activités touristiques en exposant des raisons pour ou contre et en décrivant les points positifs et négatifs

Compréhension à l'audition :

- comprend des conférences et des discours assez longs, et suit une argumentation complexe si le sujet est relativement familier ou traite du secteur touristique
- saisit la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et des sujets relatifs au tourisme
- comprend divers messages audio ou audiovisuels en rapport avec le cours ou les activités touristiques

Compréhension à la lecture :

- lit des articles et des rapports sur des questions contemporaines liés au secteur touristique dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue
- identifie les points essentiels de textes traitant de sujets touristiques

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Anglais 2 :

Manuels de cours :

- Walker, R. et Harding, K. Tourism 1. Oxford English for Careers, Student's Book, Oxford University Press, 2006.
- Walker, R. et Harding, K. Tourism 2. Oxford English for Careers, Student's Book, Oxford University Press, 2007.

Livre de grammaire : pour travail autonome à domicile

- Swan, M. et Houdart, F. Pratique de l'anglais de A à Z, Editions Hatier, 2011.

Autres : textes, dossiers, documents audio(visuels), proposés en classe ou disponibles sur l'e-campus



Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Anglais 2 :

<http://www.hospitalitynet.org/> Tourism magazine – international

<http://www.britain-magazine.com/> Magazine on Britain

<http://www.thetravelmagazine.net/> Travel Magazine - international

<http://www.bbc.com/news> / Site de la BBC: radios et chaînes de télévision

<http://www.bbc.co.uk/learningenglish/learningenglish/> Cours en ligne pour étrangers de tous les niveaux.